

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 21 août 2023, à 20 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :

Mesdames Suzanne Jutras et Kim Munkittrick,
Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier et Gaétan Roy.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Sylvain Drolet, directeur général est présent.

CETTE SÉANCE DU CONSEIL EST ENREGISTRÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte à 20 heures.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Kim Munkittrick

2023-08-174

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

Monsieur Marcel Langlois demande la raison du retard pour les procès-verbaux sur le site du Canton;

8.3 ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE – OFFRE D'ACHAT

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Lingwick est en appel d'offres pour la vente de l'église Sainte-Marguerite situé au 62 route 108, Lingwick;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont visité l'immeuble en présence des responsables de la Fabrique;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Lingwick est intéressé à récupérer cet immeuble adjacent au terrain municipal pour en faire une continuité communautaire;

CONSIDÉRANT QUE des sommes devront être investies afin de rénover le bâtiment pour maintenir l'entretien normal de l'église, ainsi que pour faire en sorte que le bâtiment soit mis aux normes selon les projets que la municipalité mettra en place;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Lingwick pourrait développer et agrandir ses immeubles communautaires;

CONSIDÉRANT QUE les projets potentiels visés par la municipalité seraient : création de terrain de jeux communautaires extérieurs, ajout de salle communautaire pour activités diverses, petit gymnase pour sport léger, maison des jeunes (une portion de l'espace disponible), salon d'artisanat ou encore salle pour petite représentation de spectacles communautaires;

CONSIDÉRANT QUE l'échéancier des projets retenus par le conseil municipal sera à moyen terme selon les évaluations budgétaires s'y rattachant;

EN CONSÉQUENCE

2023-08-175

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de Lingwick dépose une promesse d'achat symbolique de un dollar en tenant compte des considérants précédemment énoncés;

D'autoriser le maire monsieur Robert Gladu ainsi que le directeur général monsieur Sylvain Drolet à déposer et signer la promesse d'achat et les actes notariés si cette dernière est retenue;

De prendre possession de l'immeuble entre la fin septembre et la fin décembre afin de permettre que l'église soit dépouillée des objets religieux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PAUSE SANTÉ (aucune)

13.7 DEMANDE POUR CLASSER LE PONT COUVERT AU PATRIMOINE CULTUREL

CONSIDÉRANT QUE selon les informations prises auprès de notre firme d'ingénieur DTA;

CONSIDÉRANT QUE le fait de demander à classer le pont couvert McVetty au patrimoine culturel n'aura que très peu d'impact sur les coûts de réfections;

EN CONSÉQUENCE

2023-08-176

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Kim Munkittrick

ET RÉSOLU de présenter une demande afin de faire classer le pont couvert McVetty au patrimoine culturel et ainsi pouvoir acheminer des demandes de subventions aux deux paliers gouvernementaux;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.2 TRAVAUX POUR L'ABRI PERMANENT – MODIFICATIONS AU PROJET INITIAL– SUBVENTION À RÉCUPÉRER

CONSIDÉRANT les subventions à récupérer pour la poursuite du projet à l'abri permanent;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire valider d'autres options dans ce projet afin d'atténuer les coûts sans enlever le cachet au projet initial;

CONSIDÉRANT QUE nous aurons besoin d'une ressource pour suivre les travaux afin de s'assurer que le tout respectera les décisions du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE

2023-08-177

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

EN RÉSOLU de demander des soumissions selon les travaux qui seront retenus afin de valider les coûts pour la continuité du projet d'abri permanent;

De présenter à nouveau à la MRC le projet avec ces modifications afin de protéger les subventions déjà annoncées à ce projet lorsque les soumissions seront acceptées;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16.2 AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT À 200,000 \$ POUR LES OPÉRATIONS COURANTES

CONSIDÉRANT l'augmentation des opérations courantes;

CONSIDÉRANT QU'IL y a eu des réparations majeures concernant le matériel roulant depuis le début de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la dernière échéance pour le versement des taxes foncières est le 30 septembre prochain;

CONSIDÉRANT les besoins en liquidité pour assurer la continuité des opérations de l'année en cours et jusqu'aux prochains versements de 2024;

EN CONSÉQUENCE

2023-08-178

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU de faire la demande pour augmenter la marge de crédit pour les opérations courantes;

D'autoriser le maire Monsieur Robert Gladu et le directeur général Monsieur Sylvain Drolet à signer les documents nécessaires à l'augmentation de la marge de crédit à 200,000 \$ au lieu de 100,000 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16.3 CHANGEMENT DE TITULAIRE POUR LA CARTE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT le changement de directeur général;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Lingwick a besoin d'avoir une carte de crédit pour certains achats d'opérations courantes;

EN CONSÉQUENCE

2023-08-179 **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de faire la demande de modification de titulaire de la carte de crédit afin qu'elle soit au nom du nouveau directeur général;

De maintenir la même limite de crédit soit de 5,000.00 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16.4 SOIRÉE RECONNAISSANCE – POLYVALENTE LOUIS SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE cette année nous avons deux finissants sur le territoire de Lingwick;

CONSIDÉRANT QUE la polyvalente organise en collaboration avec la municipalité des soirées reconnaissances pour ces finissants;

EN CONSÉQUENCE

2023-08-180 **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Martin Loubire

ET RÉSOLU de réserver le mardi 3 octobre et d'organiser cette soirée pour les deux finissants de la polyvalent Louis-Saint-Laurent, présente sont sur le territoire de la municipalité soit Florence Dubreuil et Jeanne Courval;

De verser une bourse pour chacune des finissantes au montant de 250.00 \$ avec la condition d'être présent à cette soirée.

D'inviter les jeunes finissants, parents et citoyens pour la remise de bourses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16.Varia (ouvert)

17 PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Monsieur Marcel Langlois s'informe à quel endroit sera adressée la demande pour classer le pont couvert.

16 LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-08-181 **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU, de lever la séance d'ajournement à 20h20.

Certificat de crédit numéro 2023-08-02

Je soussigné, Sylvain Drolet, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Robert Gladu
Maire

Sylvain Drolet
Directeur général et greffier-trésorier